

Center parcs : « Nous n'avons pas les moyens de financer un tel projet »

Débat public. Mercredi soir, le 4^e atelier de la commission nationale était consacré au modèle économique et financement du projet.

Trois questions majeures étaient posées mercredi à Poligny : pérennité du modèle Pierre & Vacances et sa réversibilité, qui finance quoi, et les retombées fiscales et financières. Ce dernier sujet n'ayant pu être traité, par la longueur des deux précédents.

« Je regrette que l'atelier finances soit évoqué avant le déroulement de certains autres ateliers tout aussi importants, qui permettraient de savoir plus précisément où on va financièrement », a-t-on entendu dans la salle de fêtes.

Le financement public fait toujours débat

« Pourquoi Pierre & Vacances ne finance-t-il pas ses Center parcs lui-même ? », interroge un des participants.

La réponse de Jean Chabert a fait frémir la salle, même si elle pouvait être entendue et comprise : « Nous n'avons pas les moyens de financer un tel projet sans les investisseurs privés, d'où la création

d'une SEM [société d'économie mixte], pour proposer des prestations de qualité aux clients. Les investisseurs privés veulent une rentabilité immédiate tandis que les collectivités locales visent sur du long terme. Et notre engagement est ferme sur vingt ans. »

Dominique Bonnet, maire de Poligny rappelait « qu'aucune négociation financière n'était actuellement entamée sur le prix du terrain. Ce sont les services des Domaines qui

trancheront. Et l'engagement des collectivités locales n'hypothéquera pas les finances de Poligny, les loyers compensant les dépenses ».

Clément Pernot, président du conseil départemental déclarait « que la participation des collectivités locales est un passage obligé pour un tel projet et qu'il est indispensable de se mettre autour de la table pour en discuter ». « Encore beaucoup trop d'inquiétudes sur le long terme qu'il faudra résoudre avant la fin du débat » a conclu Claude Brévan, présidente de la commission nationale du débat public. ■

Les Center parcs en chiffres

Selon Jean Chabert, directeur général développement chez Pierre & Vacances/Center parcs, « la pérennité d'un tel projet est tout à fait viable ». Il élayait ses propos de chiffres : 2011-12, -7 millions d'euros ; 2012-13, +2,6 millions d'euros ; 2013-2014, +12,2 millions d'euros, la saison 2011-12 ayant vu la mise en place d'un PSE (Plan de Sécurisation de l'Emploi) de 195 personnes pour remédier à la baisse due à la conjoncture, les saisons d'été étant meilleu-

res en terme de chiffre d'affaires. « Le potentiel de clientèle sur le site de Poligny suffirait largement au succès de ce Center parcs, 7,5 millions d'habitants étant à 2 h 30 de distance et 11 millions à 3 h 30 (63 % en Rhône-Alpes, 67 % sur l'Île-de-France, 44 % sur la Suisse), chiffres comparables aux trois sites d'Île-de-France ou ceux des Pays-Bas. Depuis l'ouverture du premier Center Parcs en Hollande (1968), avec une vingtaine de sites actuellement, aucun n'a fermé ».